

# LA JONGLISTIQUE

**AUTEUR : JEROME THOMAS**

D'abord formé au cirque à l'École nationale Annie Fratellini, Jérôme Thomas s'oriente très tôt vers le jazz puis la pratique de l'improvisation du jonglage. Sa relation avec la musique demeure un des nombreux axes d'exploration qu'il met en œuvre depuis la fin des années 1980.

Après avoir impulsé de premières créations solo et collectives, notamment dans le cadre d'un groupe de recherche de jongleur·se·s (GR12), il fonde en 1992 l'Atelier de Recherche en Manipulation d'Objets / Compagnie Jérôme Thomas, dont il assure toujours aujourd'hui la direction artistique. En parallèle, il instigue avec d'autres artistes de 1996 à 2001 le festival « Dans la jungle des villes », grâce au soutien du Théâtre 71, Scène nationale de Malakoff. La Compagnie Jérôme Thomas produit plusieurs créations sous chapiteau, en salle et dans des espaces non dédiés au sein desquelles il est souvent interprète. Ces œuvres sont souvent conçues en collaboration avec d'autres artistes dont les pratiques relèvent de plusieurs répertoires, en plus de celui du cirque.

Parmi les autres axes structurants dans le travail de Jérôme Thomas, la transmission s'est imposée depuis l'origine de sa compagnie : il a enseigné dans différentes écoles et donné de nombreux stages en proposant parfois aussi un accompagnement auprès de jeunes compagnies. Aussi il continue de développer des actions artistiques et culturelles en Bourgogne-Franche-Comté : il inaugure le 22 octobre 2021 l'implantation de son chapiteau, le Cirque Lili, un lieu d'Art et Essai à l'hôpital de La Chartreuse à Dijon, où il propose des ateliers pour les patients et soignants dans le cadre d'une convention « Culture et Santé ». Ses œuvres se créent et se jouent en ce lieu.

À cela s'ajoutent plusieurs engagements que Jérôme Thomas continue de porter, notamment au regard de son expertise cirque, que ce soit par exemple auprès de services du ministère de la Culture (Direction générale de la création artistique, puis Direction régionale des affaires culturelles) ou de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques en tant qu'administrateur délégué cirque et membre du conseil d'administration.

## **RELECTURE ET ANNOTATION : CYRILLE ROUSSIAL**

Après avoir suivi un parcours pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales, Cyrille Roussial s'est spécialisé en arts du spectacle à l'École normale supérieure de Lyon et l'Université Lumière-Lyon 2 où il enseigne et poursuit actuellement une thèse de doctorat sous la direction de Julie Sermon, dédiée aux mutations récentes du jonglage en France. Ses principaux travaux portent sur cette activité et ont plus largement pour objet d'étude le cirque.

Ses recherches dédiées à la transcription du mouvement à partir de plusieurs compagnies européennes ainsi qu'aux travaux du Collectif Petit Travers ont fait l'objet de diverses publications dans un carnet de recherche (Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne, 2018), l'ouvrage collectif *Anthropocène, à l'école de l'indiscipline* (éditions Temps circulaire, 2019) ou encore les revues *Agôn* (2019) et *L'Ethnographie* (2021). Il a par ailleurs mené des études ayant trait au développement de différents arts pour le ministère de la Culture, ainsi que les réseaux irlandais (ISACS) et européen (Circostrada) dédiés au cirque et aux arts de la rue.

## **REMERCIEMENTS**

MARIE LACHAUX (traduction, logistique et assistantat)

JEAN-MICHEL GUY (entretien avec Jérôme Thomas et Cyrille Roussial dans le cadre d'une visio-conférence le 2 juin 2021)

## CHAPEAU : CYRILLE ROUSSIAL

La jonglistique désigne selon Jérôme Thomas les sciences du jonglage et de la manipulation d'objets, autrement dit un ensemble d'approches dont relèvent des connaissances et pratiques s'y référant en tant qu'objets d'étude. Bien que cette expression soit peu souvent employée par les praticien·ne·s amateurs et professionnel·le·s du secteur du spectacle vivant, le sens plus large qui lui est donné ici permet d'appréhender différentes dimensions (esthétique, historique, sociale et politique) des deux domaines concernés. En proposant une plus ample définition dans laquelle le jonglage est considéré comme un registre majeur du répertoire cirque, Jérôme Thomas l'enrichit d'une nouvelle perception.

Ce texte a pour but d'apporter des précisions terminologiques sur la jonglistique, notion qui s'avère fondamentale dans son travail depuis qu'il s'interroge sur l'usage des trois termes « jongle », « jonglerie » et « jonglage ». Tout en appréhendant d'un point de vue pratique et théorique la jonglistique, Jérôme Thomas en propose une définition qui lui apparaît plus moderne et qui puisse être intégrée au sens commun. En effet, ce terme vient s'ajouter à l'expression « *juggling studies* », en sachant que l'usage de son expression francophone (*jonglistics*) est encouragé à l'échelle internationale.

Si la jonglistique peut ainsi constituer un socle sur lequel s'appuyer, Jérôme Thomas l'envisage aussi comme un nuancier à partir duquel débattre des tonalités et des valeurs du jonglage et de la manipulation d'objets (à l'instar des mouvements que leurs pratiques génèrent), ainsi que de la place que le corps et l'objet (ou d'autres entités matérielles) peuvent y occuper. Dans cette première étape de travail, Jérôme Thomas s'appuie sur une sélection de références afin de permettre notamment aux jongleur·se·s et autres praticien·ne·s de se repérer et se situer. Ainsi cette invitation à prendre position répond au souci d'actualiser et de faire avancer la pensée dédiée aux pratiques relevant de la jonglistique.

## TEXTE : JEROME THOMAS

La jonglistique a pour domaines le jonglage et plus largement la manipulation des objets courants ou ustensiles à des fins artistiques et/ou spectaculaires et sportives.

La jonglistique est réelle, elle se crée physiquement par l'humain manipulant concrètement des objets divers avec ses mains, ses pieds ou tout autre partie du corps. La jonglistique peut être pratiquée seul·e, en duo, trio, quartet, quintet ou en groupe. Par extension, tout autre contact à l'objet peut aussi s'apparenter à ce domaine, que ce soit par le biais d'une machine ou encore d'un outil pouvant manipuler l'objet.

Afin de ne pas complexifier notre propos, on ne parle pas ici de jonglage virtuel<sup>1</sup> ou augmenté (qui consiste à pousser les limites du réel). À l'exception de cette application de la jonglistique dans le champ audio-visuel, on considère toutefois les trois cas de figures suivants où un·e jongleur·se peut mobiliser divers dispositifs qui sondent l'objet : objet mécanisé ; traitement sonore ; traitement visuel pour rendre visible une image<sup>2</sup>.

Selon Jean-Michel Guy, théoricien sur les questions du répertoire cirque<sup>3</sup>, l'univers du jonglage et ses praticien·ne·s — que l'on nomme le plus souvent les « jongleur·se·s » — seraient caractérisés par trois termes de la langue française<sup>4</sup> :

- La **jonglerie**<sup>5</sup>, terme qui fait référence au patrimoine historique que constituent plusieurs pratiques, et dont l'image d'Épinal pourrait être un troubadour lançant des objets en arc de cercle au-dessus de sa tête, bras vers le ciel **[figure 1]**. D'autres iconographies sont exemplaires à ce titre dans plusieurs

---

<sup>1</sup> On parle de « jonglage virtuel » pour désigner une pratique non plus liée au caractère palpable de la matière mobilisée, mais à un support (informatique, vidéo) ; grâce à ce support, on peut obtenir une projection et une animation de son mouvement. Voir, Jérôme Thomas, « “S’occuper à pratiquer les objets”. Les objets du jongleur », *Agôn* [En ligne], *Entretiens*, Dossier n° 4, entretien réalisé le 18 mai 2011, consulté le 15 octobre 2021, URL : <https://journals.openedition.org/agon/2070>, §12.

<sup>2</sup> Voir par exemple la création *Magnétic* (2017) de la compagnie ARMO, co-produite par l'IRCAM - Centre Pompidou.

<sup>3</sup> Le sens donné à la notion de « répertoire » relève ici d'une réforme proclamée au début des années 2010 à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques. Cette réforme était destinée à valoriser l'usage de ce terme, aux côtés de « registre » et « genre », pour identifier les formes artistiques présentes sur le marché du spectacle vivant. Voir Jérôme Thomas, « Les arts en perte de grammaire et de repères », in: *L'Observatoire*, n° 38, 2011, consulté le 15 octobre 2021, URL : <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2011-1-page-85.htm>.

<sup>4</sup> On estime que cette terminologie est particulièrement valorisée depuis le début des années 2000. Néanmoins, plusieurs définitions relevant de dictionnaires connus sont proposées dans les notes suivantes (5, 9, 11) pour témoigner des différences avec ladite terminologie.

<sup>5</sup> « JONGLERIE », in: dictionnaire *Larousse* [En ligne], consulté le 15 octobre 2021 : « 1. Action de jongler, art du[de la] jongleur[se]. 2. Tour d'adresse ou de passe-passe. 3. Habileté hypocrite. ». URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/jonglerie/44982>.

travaux portant sur son histoire<sup>6</sup>, tels que la dizaine d'ouvrages du collectionneur et connaisseur Karl-Heinz Ziethen<sup>7</sup>. Ce dernier s'est notamment proposé d'identifier des lignées de jongleur·se·s, en retenant plusieurs figures exemplaires au regard de l'importance de leurs postures et rôles dans l'évolution des dramaturgies jonglistiques : citons, entre autres, les maximalistes Paul Cinquevalli, Enrico Rastelli [figure 2], Trixie, Francis et Lottie Brunn, ou encore les minimalistes Rebla, Bobby May, Rudi Schweitzer et Kris Kremo<sup>8</sup>.

- Le **jonglage**<sup>9</sup>, terme qui désigne la recherche à la fois fondamentale et appliquée, ainsi que la transmission des savoirs et savoir-faire mis en œuvre par des chercheur·se·s et des jongleur·se·s — dont celles et ceux pratiquant la manipulation d'objets, d'agrès ou de matières. Cette double dimension expérimentale et pédagogique de la jonglistique est très prégnante dans plusieurs approches reconnues et appliquées de nos jours par de nombreux et nombreuses praticien·ne·s. Du côté de la recherche fondamentale, on pense notamment à la notation siteswap<sup>10</sup> développée dès les années 1980, à la méthode dite du carré russe initiée par la professeure de l'École d'État du cirque et des variétés de Moscou Nadejda Aschvits ou encore au jonglage cubique (cie ARMO / Jérôme Thomas, depuis 1997). De l'autre la recherche appliquée met en avant la création d'ouvrages jonglistiques par des jongleur·se·s auteur·rice·s. L'Institut de Jonglage (Tim Roberts) et Douze balles dans la peau sont par exemple deux compagnies particulièrement actives durant les années 1980. Des années 1990 à aujourd'hui, un certain nombre d'auteur·rice·s jongleur·se·s tel·le·s que Sean Gandini, Kati Ylä-Kokkala, Nicolas Mathis, Julien Clément, Guillaume Martinet, Éric Longeuel, Neta Oren, Johan Swartvagher et Martin Palisse ont développé des ouvrages singuliers et reconnus dans le paysage jonglistique du spectacle vivant d'aujourd'hui : on pense,

---

<sup>6</sup> Voir par exemple Martine Clouzot, *Le jongleur, mémoire de l'image. Figures, figurations et musicalité dans les manuscrits enluminés, 1200-1330*, éd. Peter Lang Verlag, 2011.

<sup>7</sup> La bibliographie de son dernier ouvrage *Juggling. The Past and Future* publié en 2017 par le jongleur Niels Duinker recense les parutions suivantes (p. iii) : *4000 Years of Juggling*, vol. I-II (1981-1982) ; *Jonglierkunst im Wandel der Zeiten* (1985) ; *Juggling the Art and its Artists* (1985) ; *Die Kunst der Jonglerie* (1988) ; *Jongleur Cartoons* (1988) ; *Das Jonglierpostkartenbuch* (1989) ; *Enrico Rastelli and the Worlds Greatest Jugglers* (1996) ; *Kris Kremo Starjongleur* (1998) ; *Luci della Giocoleria* (2002) ; *Virtuosos of Juggling* (2003) et enfin *20 Jahre Jongleure im Tigerpalast* (2008).

<sup>8</sup> Au sujet de ces deux familles renvoyant aux styles de jonglage maximaliste (pratique extrême avec un grand nombre d'objets) et minimaliste (pratique singulière avec peu d'objets), voir Claire David (dir.), *Jérôme Thomas : jongleur d'âme*, entretien mené par Jean-Gabriel Carasso et Jean-Claude Lallias, Arles, Actes Sud, 2010, p. 31.

<sup>9</sup> « JONGLAGE », in: dictionnaire *Larousse* [En ligne], consulté le 15 octobre 2021 : « Technique manuelle du jongleur de cirque ou de l'antipodiste ». URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/jonglage/44980>.

<sup>10</sup> Cyrille Roussial se propose de détailler plusieurs évolutions historiques du *siteswap* dans un article intitulé « Aperçu de différentes notations pour le jonglage des années 1980 à nos jours, du siteswap aux lancers harmoniques », in: Cyrille Roussial, *Carnet de recherche sur la notation en jonglage, l'exemple de Jonathan Lardillier*, Châlons-en-Champagne, Centre national des arts du cirque, 2018, p. 5-16. S'il est possible de repérer des siteswaps dans des œuvres telles que *Rain/Bow* (2006) ou dans les travaux des compagnies Les Objets Volants, Gandini Juggling et Collectif Petit Travers, on notera toutefois que le *siteswap* sert rarement seul à la composition d'œuvres (p. 9), à l'exception de quelques pièces telles que *Contrepoint* des Objets Volants (2004).

entre autres, à *Pan-Pot ou Modérément Chantant* (Collectif Petit Travers, 2009), *Smashed* (Gandini Juggling, 2010), *Flaque* (Defracto, 2013), *All the Fun* (EaEo, 2015), *Time to Tell* (2020) ou encore *Périple 2021* (2021).

- Enfin, la **jongle**<sup>11</sup> est un terme qui définit l'aspect social de la jonglistique, et plus particulièrement le contexte dans lequel se développe le vivre-ensemble propre aux jongleur·se·s à la fois professionnel·le·s et amateur·e·s. On peut en effet constater leur entremêlement et parfois même leur fusion dans le cadre de rassemblements de plus en plus fréquents depuis la fin du XX<sup>e</sup> : pendant ces rencontres ludiques ou sportives<sup>12</sup>, festivals<sup>13</sup> et conventions<sup>14</sup>, chacun·e peut exposer, partager voire mettre à l'épreuve ce qu'il et elle connaît et sait faire. Ces manifestations comptent par ailleurs de plus en plus d'autodidactes, à l'instar du célèbre jongleur Jino Rayazon qui fut le premier jongleur à texte.

De ces trois catégories linguistiques (jongle, jonglerie, jonglage), un autre domaine apparaît tout aussi important, souvent nommé « **manipulation d'objets** » — et parfois même « **théâtre d'objets** »<sup>15</sup>. Ce domaine ouvre une nouvelle voie et semble définir ce qui est plutôt mal connu par de nombreux praticien·ne·s : des objets non conventionnels et non répertoriés, hétéroclites et originaux. On pense, entre autres, à la baguette de pain manipulée par Martin Schwietzke et Jörg Müller dans plusieurs scènes de *Passage désemboîté* (cie Les Apostrophés, 2004), au bilboquet du jongleur Ezeq Lefloc'h, ou encore à la pelote basque de Vincent de Lavenère (cie Chant de Balles). On peut ainsi répertorier les objets et agrès selon les qualificatifs suivants :

- D'un côté le domaine répertorié des objets ou agrès dits « **codifiés** » (en référence aux catégories « jongle », « jonglage » et « jonglerie ») se rapporte à une communauté de personnes pratiquant des

---

<sup>11</sup> Inconnu au dictionnaire *Larousse*, le terme « JONGLE » a toutefois une définition dans le *Wiktionnaire. Le dictionnaire libre* [En ligne], consulté le 15 octobre 2021 : « Action de jongler ; spectacle donné par cette action ». URL : <https://fr.wiktionary.org/wiki/jongle>.

<sup>12</sup> On pense par exemple aux compétitions de la World Juggling Federation, une association créée au début des années 2000 aux États-Unis, et toujours portée aujourd'hui par le jongleur Jason Garfield.

<sup>13</sup> On pense en particulier au festival « Jonglissimo », créé à Saint-Brice Courcelles en 1994, ainsi qu'aux festivals « Dans la jungle des villes » (Théâtre 71, Malakoff, 1996-2001) et « Rencontre des Jonglages » (La Courneuve, créé en 2008).

<sup>14</sup> Pour ne citer que les villes où des conventions européennes se sont tenues en France : Laval (1983) ; Saintes (1987) ; Grenoble (1996, 1999) ; Carvin (2004) ; Toulouse (2013).

<sup>15</sup> Cette expression n'est pas à confondre avec le « théâtre d'objet » (dont le terme « objet » est employé au singulier), un genre théâtral caractérisant une approche renouvelée de l'objet par un certain nombre de compagnies théâtrales qui ne proposent pas de recherche jonglistique à proprement parler. Le chercheur en études théâtrales Jean-Luc Mattéoli situe l'émergence de ce genre à partir des années 1970 : voir *L'objet pauvre. Mémoire et quotidien sur les scènes contemporaines françaises*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

objets qu'ils et elles ont identifiés et mis en commun. Il comprend notamment les massues, les balles, les foulards, les cannes, les boîtes à cigare, le diablo ou encore le bâton du diable.

- De l'autre les objets et agrès non répertoriés sont dits « **non codifiés** » (en référence aux catégories « manipulation d'objets » et « théâtre d'objets ») quand ils renvoient aux objets singuliers et uniques ou spécifiquement créés, fabriqués et manipulés pour l'occasion. On peut citer d'un côté de nombreux objets qui ont été mobilisés à ce jour : marteaux ; plumes ; ballons de baudruche ; triangle de Michael Moschen ; structures et autres inventions cinétiques de Greg Kennedy ; tournemains de Denis Paumier ; double balai de Jive Faury ; etc. De l'autre, toute matière vivante, organique, peut être intégrée dans le non codifié, qu'elle soit végétale ou minérale, en raison des qualités d'animation et de responsivité qu'elle offre leur jonglabilité<sup>16</sup>. On pense notamment ici à l'eau sous ses différents états (François Chat, *L'Œuf du vent*, 1996 ; Phia Ménard, *P.P.P.*, 2008), au jaune d'œuf (Jeanne Mordoj, *Éloge du poil*, 2007) ou aux matières auxquelles Nathan Israël a pu par exemple se confronter, telle que la glaise (*L'Homme de Boue*, 2014 ; *Gadoue*, 2018).

Deux mondes — jogle, jonglage, jonglerie d'une part, et d'autre part manipulation d'objets, théâtre d'objets — forment donc la notion plus large de la jonglistique. Autrement dit, la jonglistique est la définition de ces deux univers réunis, en tenant compte des objets à la fois codifiés et non codifiés.

On notera que des passerelles entre « codifié » et « non codifié » voient le jour : on passe de l'un à l'autre... dans l'intérêt générationnel et historique. En effet, au regard de l'évolution de la pratique des boîtes à cigares (développée durant l'après-guerre dans les cabarets et music-halls) et d'autres objets initialement d'usage ordinaire (tels que le cigare, la canne, le chapeau melon, le haut-de-forme ou encore la cuillère), leur existence en tant qu'objet de jonglage peut être en partie appréhendée depuis la culture matérielle d'une société et son histoire.

Ainsi un objet non codifié peut d'un côté devenir au fur à mesure du temps codifié par sa popularité auprès des personnes qui le pratiquent : il se démocratise, en quelque sorte. On pense par exemple à la balle acrylique mise en valeur par Michael Moschen dès les années 1980, ou encore plus récemment — avec les œuvres d'Étienne Saglio et d'Andrea Salustri — à la plaque de polystyrène, progressivement codifiée et appartenant désormais aux domaines de la jonglistique.

---

<sup>16</sup> On emploie le terme « jonglabilité » pour distinguer d'un côté des « objets à grands ventres » à fort potentiel d'abstraction dont les multiples fonctions dans la vie ordinaire leur confèrent une plus grande force, et de l'autre des « objets à petits ventres », immédiatement utiles et minorés en raison de leur unique fonction. Voir Jérôme Thomas, « "S'occuper à pratiquer les objets". Les objets du jongleur », *art. cit.*, §28-29 et §36.

À l'inverse, on peut avoir un objet codifié à une époque particulière, tel que le foulard, qui se voit décodifié à une autre, parce qu'il n'est plus autant (voire du tout) pratiqué. Depuis quelques années, nous n'enseignons plus en effet les foulards aux enfants en école de cirque comme à l'Académie Fratellini, mais les sacs en plastique. Enfin, certain·e·s praticien·ne·s peuvent aussi mobiliser à nouveau des objets codifiés et populaires pendant une période antérieure et qui se font rares voire ont disparu de la scène : c'est par exemple le cas de la boule de force de Jani Nuutinen, ou encore de Nicolas Longuechaud et d'Olivier Caignart qui étudient et recréent (*reenact*) certaines figures à l'ancienne.

En conclusion, on pourrait considérer que la jonglistique regroupe les objets codifiés et non codifiés d'un grand théâtre d'objets.

*Prendre le risque de définir une chose est par essence plus pauvre que la chose en elle-même. C'est cruel, mais nécessaire ; car comment transcender quelque chose si cette chose n'existe pas ? Créer le terme « jonglistique » pour définir cet univers de la manipulation d'objet revient tout simplement à créer un repère dans le temps et dans l'espace, délimiter des frontières qui pourront à nouveau être transgressées. Je sers l'idée du commun, l'intérêt général au détriment de l'individu. Mais une telle entreprise est aussi rusée ; car il s'agit d'une définition du sens commun que l'on pourra s'approprier, ou déjouer.*

**Jérôme Thomas, le 11 février 2022**

## BIBLIOGRAPHIE : CYRILLE ROUSSIAL

### Sélection de ressources dédiées au travail de Jérôme Thomas

- « “S’occuper à pratiquer les objets” : les objets du jongleur », entretien mené par Émilie Charlet et Aurélie Coulon, in: *Agôn*, n° 4, Enquête « L’objet à la loupe », 2011, URL : <https://journals.openedition.org/agon/2070>.
- Claire David (dir.), *Jérôme Thomas : jongleur d’âme*, entretien mené par Jean-Gabriel Carasso et Jean-Claude Lallias, Arles, Actes Sud, 2010.
- « Jérôme Thomas, l’art de la jongle », Roland Cros (réal.), La Cinquième/CNDP, 2001, repris in: *Figures de cirque*, Scéren-CNDP, 2003.
- François Devinat, « Un poète dans l’espace », texte repris de *Libération*, décembre 1997, in: *Théâtre Aujourd’hui*, n° 7, « Le Cirque contemporain. La Scène et la Piste », CNDP, 1998.
- Jean-Michel Guy, « L’art du jonglage selon Jérôme Thomas », in: Yann Ciret (coord.), revue *Art Press*, « Le cirque au-delà du cercle », 20 septembre 1999, p. 139-142.
- Pierre Hivernat et Véronique Klein (dir.), *Panorama contemporain des arts du cirque*, Paris, Les Éditions Textuel/HorsLesMurs, 2010, p. 597-605.
- Sylvie Martin-Lahmani, « Le roi de la jongle » in: Jean-Michel Guy (dir.), *Avant-garde, Cirque ! Les arts de la piste en révolution*, Paris, Autrement, 2001, p. 74-84.
- Claire Olivier, « Jérôme Thomas, ou l’art d’explorer la jongle », *L’insatiable*, 12 février 2021, URL : <http://www.linsatiable.org/Jerome-Thomas-ou-l-art-d-explorer>.
- Anne Quentin, *Le processus de création dans le cirque contemporain*, Châlons-en-Champagne, Éditions du Centre national des arts du cirque (Cnac), 2019.
- Aline Reviraud, *Ligne de fuite. Carnet dramaturgique autour de deux œuvres de Jérôme Thomas*, Châlons-en-Champagne, Cnac/Académie Fratellini, 2015.
- Entretien mené par Cyril Thomas, Châlons-en-Champagne, Cnac, 22 février 2017, disponible au centre de ressources du Cnac à Châlons-en-Champagne.

### Sélection de ressources dédiées à la jonglistique

- Erik Åberg, « The Definition of Juggling », conférence, 70<sup>e</sup> festival de l’association internationale des jongleur·se·s (IJA), Cedar Rapids, 13 juillet 2017.
- Erik Åberg et Jay Gilligan, « Object Episodes », dialogue restitué en plusieurs épisodes dédiés au passé, au présent et au futur du jonglage, *eJuggle*, publiés depuis 2020, URL : <https://podcasts.apple.com/il/podcast/object-episodes/id1533424295>.
- Leonardo Angelini, *L’attore giocoliere. Da Enrico Rastelli al nuovo circo*, Rome, Un Mondo a Parte, 2008.

- « Jongleries et Jonglages », exposition en ligne conçue par le jongleur et connaisseur Olivier Caignart, URL : <https://www.jonglerieetjonglages.fr>.
- « Agrès de jonglages et processus de création », table ronde modérée par Gwénola David, avec Éric Longeque, Jeanne Mordoj, Alexis Rouvre et Cyrille Roussial, organisée par ARTCENA - centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre, et la Maison des Jonglages dans le cadre de la 13<sup>e</sup> édition du festival « Rencontre des Jonglages », cinéma L'Étoile, La Courneuve, 2 octobre 2020, URL : <https://www.artcena.fr/artcena-tv/agres-de-jonglages-et-processus-de-creation>.
- Jean-Michel Guy (coord.), *Arts de la piste*, n° 15, « L'art de la jongle », janvier 2000.
- Jean-Michel Guy, « Jongler n'est pas jouer », in: Emmanuel Wallon (dir.), *Le cirque au risque de l'art*, Arles, Actes Sud, 2002, p. 110-122.
- Jean-Michel Guy, « Genèse (Présentation) », in: Vincent de Lavenère, *et. alii.*, *Le Chant des balles : jonglerie musicale*, Montpellier, L'Entretiens, 2003, p. 18-35.
- Jean-Michel Guy, « Des balles et des ballons (4/5) : le cercle des jongleurs » (entretien mené par Marie Richeux), *France Culture*, émission « Pas la peine de crier », 6 juin 2013.
- Entretien avec Jean-Michel Guy mené par Cyril Thomas, Châlons-en-Champagne, Cnac, octobre 2017, disponible au centre de ressources du Cnac.
- Cyrille Roussial, « Se positionner face aux éléments. Pour une lecture matérielle des modes d'incarnation du jonglage », in: *Agôn*, n° 8, « Matières », 2019, URL : <https://journals.openedition.org/agon/6245>.
- « Dramaturgies des jonglages », table ronde modérée par Cyrille Roussial, avec Clément Dazin, Elsa Guérin, Nicolas Mathis et Luna Rousseau, co-organisée par ARTCENA et la Maison des Jonglages, dans le cadre de la 14<sup>e</sup> édition du festival « Rencontre des Jonglages », 10 septembre 2021, URL : <https://www.artcena.fr/artcena-replay/dramaturgie-des-jonglages>.
- « JuggleJabber », série d'entretiens menés depuis plusieurs années par le jongleur Daniel Simu : <https://www.juggle.org/series/juggle-jabber/>.
- Karl-Heinz Ziethen, *Juggling. The Past and Future*, Lulu.com, Niels Duinker Juggler, 2017.
- *Les Cahiers de l'ORCCA*, dossier « Panorama du jonglage contemporain », n° 24, 2007.
- section « Jonglerie et magie », in: *L'Encyclopédie des arts du cirque*, un projet porté par le Cnac de Châlons-en-Champagne et la Bibliothèque nationale de France depuis 2016, URL : <https://cirque-cnac.bnf.fr/fr/jonglerie-et-magie>.
- Quelques magazines qui ont donné un aperçu ces dernières décennies de l'actualité du jonglage : *Kaskade* (1984-2013) ; *El Ambidextro* (depuis 1988) ; *Les Cahiers de la Jonglerie* (années 1990) ; *The Catch* (1992-1998) ; *Juggling Magazine* (depuis 1998) ; *Juggler's World* (1986-1994) ; *JUGGLE Magazine* (1998-2011) ; *YANA* (depuis 2020).
- Quelques exemples de plates-formes d'information (et parfois aussi de discussion) : [Rec.juggling](http://Rec.juggling) ; [Internet Juggling Database](http://InternetJugglingDatabase) ; [Jongle.net](http://Jongle.net) ; [Jonglage.net](http://Jonglage.net) ; [Object Episodes](http://ObjectEpisodes).

## FIGURES

1. Musicien jouant du chalumeau et un jongleur, Tropaire de Saint-Martial de Limoges, Auch, XI<sup>e</sup> siècle (avant 1029), manuscrit à peintures (parcramin) © BnF



2. Enrico Rastelli, affiche non datée, collection Karl-Heinz Ziethen, in: K.-H. Ziethen, *Juggling the Art and its Artists*, 1985, p. 149.

